

# COMMUNE DE SAINT JULIEN MONTDENIS

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 22 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 22 novembre à 19 heures, le conseil municipal de la commune de Saint-Julien-Montdenis, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'espace de la Croix des Têtes, sous la présidence de Monsieur François **ROVASIO**, maire.

Date de convocation du conseil municipal : 16 novembre 2022

Date d'affichage : 16 novembre 2022

**Présents** : François **ROVASIO**, maire, Bernard **MILLE**, 1er adjoint, Martine **MASSON**, 2ème adjoint, José **VARESANO**, 3ème adjoint, Nelly **CHAIN**, 4ème adjoint Florent **FRETY**, 5ème adjoint, Marie-José **AMEVET**, Muriel **BARD**, Sylvie **BORJON**, Corinne **COLLOMBET**, Pascale **EXCOFFIER**, Franck **LEFEVRE**, Raphaël **PELLEGRINI**.

**Absents** : Isabelle **ALBERT**, Thomas **BILLON-PIERRON** (procuration à Nelly CHAIN), Célia **CHOMAZ**, Véronique **FERRI** (procuration à Muriel BARD), Odile **PIATON**, (procuration à Franck LEFEVRE), Alexandre **THOMAS**.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Corinne COLLOMBET

#### **1-Approbation procès verbal du conseil municipal du 27 octobre 2022 :**

pas de remarque. ( pas de vote)

#### **2-Marché travaux d'installation d'éclairage public en Location avec Option d'Achat :**

Reporté car notation non reçue.

#### **3-Approbation charte vie associative :**

Présentation de la nouvelle charte aux présidents d'associations en réunion publique.

Il n'y aura plus de subvention exceptionnelle, mais il sera toujours possible de rajouter une simple subvention tout au long de l'exercice, par délibération.

Les versements seront de 50% en mai, et le solde courant novembre.

Approbation votée à l'unanimité

#### **4-Approbation règlement intérieur location et prêt salles communales :**

Ajout de l'interdiction de tout véhicule à roulettes dans le gymnase ( trotinettes..)

Rappel de la limite de 10 buvettes par an, par association.

Suppression des salles de la tour et de l'école maternelle, celles-ci ne possédant pas d'issue de secours.

Approbation à l'unanimité

#### **5-versement de la subvention de fonctionnement au CCAS :**

12000 € étaient prévus au Budget Prévisionnel, et au vu des actions à venir ( repas des aînés, colis de Noël), la totalité de la somme sera nécessaire.

Approbation à l'unanimité

#### **6-Indemnité de gardiennage pour l'église :**

Les communes peuvent verser une indemnité au prêtre/curé assurant le gardiennage de l'église ; Une délibération avait été prise en ce sens en 2010, et un arrêté avait nommé le père Paul ROMANAZ.

Montant de l'indemnité annuelle : 479,86 € ( revalorisation annuelle possible)

Approbation à l'unanimité

#### **7-Convention collecte ordures ménagères SIRTOMM/commune :**

concerne le ramassage par les employés communaux de Grenis, Montdenis, Tourmentier et les Essarts à la place du SIRTOMM. , une fois par semaine.

Proposition de 270 € HT par tournée, au lieu des 250 € précédemment.

3 contre ( COLLOMBET Corinne, LEFEVRE Franck et PIATON Odile)

**COMMUNE DE SAINT JULIEN MONTDENIS**  
**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 22 NOVEMBRE 2022**

**8-Approbation nouveaux statuts 3CMA- compétence « EAU »**

Suite à la nouvelle modification statutaire concernant la compétence « EAU », sur le captage des différentes sources (Les Loyes et le SIAEMM pour Saint-Julien-Montdenis), les communes ont 3 mois pour l'approuver.

Approbation à l'unanimité

**9-Approbation convention reversement taxe aménagement ZAC du Pré de Pâques :**

Cette taxe est perçue par la commune, et reversée à la 3CMA, la ZAC étant de la compétence de l'établissement public de coopération intercommunale.

Approbation à l'unanimité

**10-Cession tréfonds à TELT :**

concerne la parcelle 1499 ( sous les services techniques), de 1522 m2, pour la somme de 32€

Approbation à l'unanimité

**11-Création poste ATSEM temps non complet :**

pour remplacer un départ à la retraite : l'agent faisait 27h/semaine ; proposition d'un poste à 31 h, pour une possible nouvelle organisation des services scolaire et périscolaire.

Il faudra par la suite supprimer un des deux poste ( 27 ou 31 heures)

Approbation à l'unanimité

**12-Décisions Modificatives :**

**Budget Principal :**

- +15 000 € en charge de personnel
- - 15 000 € pour les dépenses imprévues
- pour l'embauche d'intérimaires, suite à des arrêts maladie de longue durée

Approbation à l'unanimité

**Budget de l'eau :**

Il manque 38€ au compte 66111 : remboursement des intérêts+ 50€  
remboursement du capital -50€

Opération comptable : virement de la section de fonctionnement – 50€  
virement de la section d'investissement – 50€

Approbation à l'unanimité

**13- Compte-rendus réunions :**

Eclairage public le 21 novembre

**14-Questions diverses**

-Trophée de « la Maurienne va vous surprendre » pour les Brebiquettes de Montdenis

-Trail de la Croix des têtes : remerciements au président Dominique BERTINO et aux 45 bénévoles

-26 mars 2023 : Thé dansant du CCAS

-8et 9 juillet 2023 : « Maurienne classique » ( vélo)

-repas des aînés dimanche 27/11/2022

-Voeux du maire le 20 janvier 2023

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H00.